PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Budget Primitif 2021

Chaque année, lors du vote du budget primitif, le Département exprime une prévision de ses dépenses et recettes pour l'année à venir en fonction de ses projets.
Résolument engagé dans le soutien à la sortie de crise et à la transition environnementale et sociale, ce budget d'envergure intègre à la fois une dimension solidaire, durable et écologique au sein des différentes politiques menées par le Département, mais aussi des crédits exceptionnels pour soutenir les acteurs en difficultés du territoire.

DÉPENSES

EN INVESTISSEMENT
hors revolving

720,27 M€

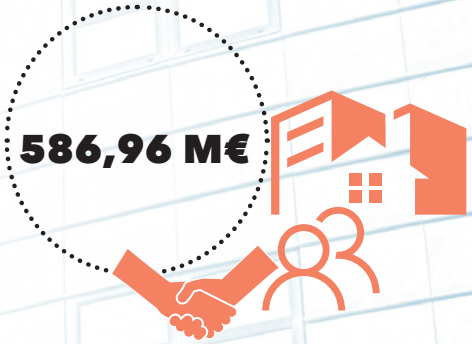

EN FONCTIONNEMENT

RECETTES

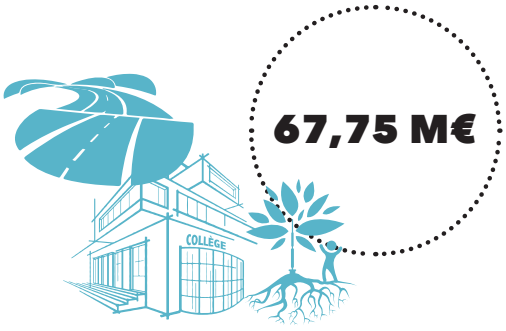

EN INVESTISSEMENT
hors revolving

720,27 M€

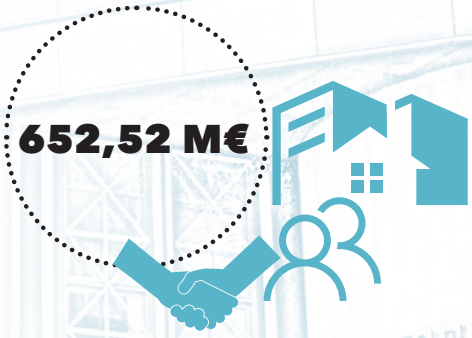

EN FONCTIONNEMENT

Introduction

Le budget primitif 2021 du Conseil départemental du Puy-de-Dôme est un acte majeur qui traduit les priorités de la collectivité pour l'année à venir.

À travers ce budget, le Département poursuit son engagement de maîtrise de ses finances tout en portant ses efforts sur le développement des territoires avec la mise en œuvre de projets innovants et vecteurs de solidarités.

Axes forts 2021

- **Soutenir la sortie de crise de la Covid-19**

  en aidant financièrement les secteurs médico-social, culturel, sportif,
  en soutenant les campagnes de dépistages et de vaccination,
  en accompagnant le plan de relance économique.

- **Maintenir un effort important pour le cœur des compétences départementales** en particulier à destination **des jeunes.**
- **Inscrire le département dans un modèle de développement durable pérenne.**

Stratégie financière

- Maintenir la capacité de désendettement à un niveau inférieur à 5 années.
- Conserver un taux d'épargne brute au-delà du seuil de 10 %.
- Viser un volume annuel moyen d'investissement de 95 millions d'euros.

CHIFFRES CLÉS

Un Département solidaire des territoires et de ses habitants

RSA
+ de 15 000
bénéficiaires

PCH
+ de 1 800
bénéficiaires

APA
+ de 14 000
bénéficiaires

+ de 3 800
ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

7 200
km de routes
3e plus grand réseau routier de France

3 300
ouvrages d'art
ponts et murs de soutènement

57
collèges publics
pour près de
24 000 collégiens

1er partenaire des communes
avec le Fonds d'intervention communal (FIC)

2 500
agents
au service des territoires et des habitants

63
projets
portés par les Puydômois et financés dans le cadre du Budget écologique citoyen pour 2 millions d'euros

Le budget par section

Comment fonctionne un budget ?

Le budget du Département prévoit et autorise la répartition des dépenses et des recettes sur un exercice, soit sur une année du 1er janvier au 31 décembre. Il est composé de deux sections : l'une de fonctionnement, l'autre d'investissement.

BP 2021
à périmètre constant

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement **586,96 M€**	Recettes de fonctionnement **652,52 M€**
Épargne brute **65,56 M€**	

Investissement

Dépenses d'investissement **95,04 M€**	Épargne brute **65,56 M€**
	Recettes d'investissement **20,47 M€**
Remboursement emprunt **38,26 M€**	Emprunt **47,27 M€**

Taux d'épargne brute : 10 %

Les dépenses de fonctionnement sont liées aux besoins de la collectivité pour exercer ses compétences au quotidien (allocations individuelles de solidarité, fournitures, rémunération du personnel, aide sociale, subventions aux associations, etc.).

Les dépenses d'investissement traduisent la politique décidée par le Département (construction et aménagement de bâtiments, travaux de voirie, achat de matériel durable, etc.). Cette section inclut également le remboursement des emprunts souscrits par la collectivité.

Pour faire face à ses dépenses, le Département perçoit des **recettes de fonctionnement et d'investissement**. Pour son fonctionnement, il bénéficie de produits fiscaux ainsi que de transferts et concours de l'État. Pour l'investissement, ses recettes sont plus modestes et se composent notamment de subventions d'autres organismes publics.

Le respect de la règle d'équilibre des sections implique que le budget doit être adopté à l'équilibre et que le Département ne présente pas de déficit comptable.

En fonctionnement, c'est en affichant plus de recettes que de dépenses que le Département peut dégager un excédent appelé **épargne brute**, synonyme de capacité d'autofinancement de la collectivité. Cet excédent de la section de fonctionnement va participer au financement des dépenses d'investissement. Un surplus récurrent en section de fonctionnement va permettre la gestion pérenne de l'emprunt et donc de l'investissement. L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par l'emprunt.

Les dépenses par politiques

Un budget au service des Puydômois

Le Département met en œuvre une gestion rigoureuse des dépenses dans le respect de ses missions auprès des Puydômois. Les marges de manœuvre de la collectivité sont restreintes puisque la majorité des dépenses sont liées aux missions exercées au titre des compétences obligatoires (action sociale, collèges, routes…). Les politiques volontaristes participent quant à elles à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité des territoires.

VOIRIE :
44,24 M€
Entretien et sauvegarde du patrimoine routier, amélioration du réseau routier, équipement des routes, viabilité hivernale

AIDES AUX TERRITOIRES :
61,60 M€
Grands projets, culture, tourisme, agriculture, environnement et transition écologique, sport, habitat et logement

SÉCURITÉ :
33,47 M€
Service départemental d'incendie et de secours

ÉDUCATION :
23,11 M€
Collèges

TRANSPORTS :
5,54 M€
Transports scolaires adaptés aux élèves en situation de handicap

MOYENS :
193,80 M€
Finances, ressources humaines, communication, informatique et matériels, patrimoine départemental

SOCIAL :
358,51 M€
Aide sociale à l'enfance, famille, personnes âgées, personnes en situation de handicap, actions de santé, insertion, politique de la ville

Les recettes

Fiscalité locale • 271,42 M€ • 37,68%
Fraction de TVA • 176,45 M€ • 24,50%
Dotations, concours et compensations • 138,03 M€ • 19,16%
Fiscalité reversée • 41,98 M€ • 5,83%
Autres produits de fonctionnement • 24,64 M€ • 3,42%
Emprunt • 47,27 M€ • 6,56%
Autres recettes d'investissement • 20,47 M€ • 2,84%

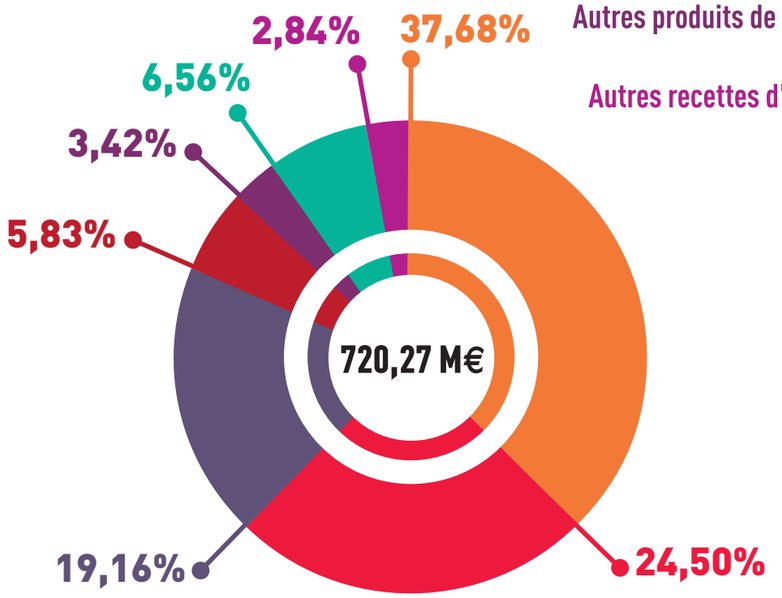

Des recettes diversifiées maintenues

Fiscalité 2021 stable

La stabilité est l'hypothèse retenue pour les recettes fiscales du Département inscrites au BP 2021. Malgré un impact de la crise économique sur les produits de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et des droits de mutation à titre onéreux (DTMO), la fiscalité départementale se maintient grâce un soutien apporté par l'État par le versement d'un fonds complémentaire de TVA, destiné au financement des allocations individuelles de solidarité (AIS), et par une progression du produit de la taxe sur les conventions d'assurance (TSCA). 2021 est également un budget de réforme fiscale. Pour la première fois, le Département n'encaissera plus de fiscalité directe auprès des ménages, puisque sa part de taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes. Cette perte est compensée par le reversement d'une fraction de TVA par l'État.

Concours financiers de l'État : un soutien à l'investissement plus marqué

À quelques euros près, les recettes de fonctionnement de dotation globale de fonctionnement (DGF) et dotation globale de décentralisation (DGD) de 2020 seront celles de 2021. Cette tendance est celle des trois dernières années, conformément aux engagements de l'État de stabiliser les concours financiers aux collectivités territoriales.

En investissement, la recette du fonds de compensation sur la TVA (FCTVA), calculée sur les montants d'investissements 2020, est anticipée légèrement à la hausse. Tendance identique pour les subventions liées aux projets d'investissement : dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID), dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC), dotation des amendes de police... Depuis 2019, année de son lancement, le produit de DSID progresse au fil des projets retenus par l'État et de leur état d'avancement. Sur ce dernier point, du fait du rattrapage en 2021 des retards de versements constatés en 2020, le produit de DSID devrait être conforté à la hausse.

À souligner que le BP 2021 intègre une enveloppe DSID « plan de relance ». Ce soutien financier engagé par l'État, pour faire face à la situation de crise, est destiné à accompagner les projets de rénovation énergétique des bâtiments.

Les dépenses

Allocations individuelles de solidarité • 181,92 M€ • 25,26%
Frais d'hébergement • 138,69 M€ • 19,26%
Charges de personnel • 128,16 M€ • 17,79%
Contributions obligatoires • 47,97 M€ • 6,66%
Achats et charges externes • 40,28 M€ • 5,59%
Subventions de fonctionnement et participations • 29,47 M€ • 4,09%
Autres dépenses de fonctionnement • 16,52 M€ • 2,29%
Service de la dette • 42,20 M€ • 5,86%
Investissement • 95,04 M€ • 13,20%

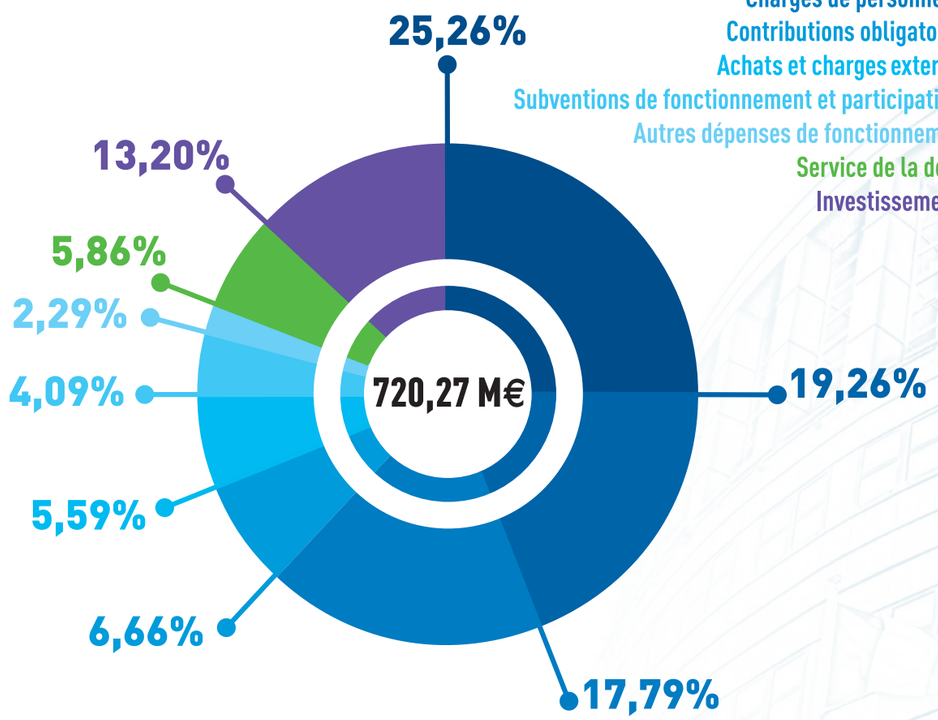

Une politique d'investissement soutenue et solidaire

Investir dans et pour le territoire, c'est construire et aménager des infrastructures et des équipements qui permettent le développement du Département.
Les dépenses d'investissement se répartissent en deux grandes catégories. La première consiste pour la collectivité à répondre elle-même à ses besoins par la maîtrise d'ouvrage. C'est notamment le cas pour les travaux réalisés dans les collèges ou ceux de voirie. La seconde consiste à soutenir les initiatives des autres collectivités du territoire par le versement de subventions d'équipement, leur permettant de concrétiser leurs projets d'investissement, comme des rénovations de bourgs ou des constructions de bâtiments.

Des frais de fonctionnement contraints

Les dépenses de fonctionnement sont fortement marquées par les charges sociales (allocations individuelles de solidarités, frais d'hébergement en structures spécialisées pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et la protection de l'enfance). Les charges de personnel couvrent les frais de rémunération de plus de 2 500 agents œuvrant pour la mise en œuvre des politiques départementales. Les achats et charges externes représentent moins de 10% des dépenses de fonctionnement. Ils regroupent le paiement des consommations d'eau et d'énergie, des frais d'entretien et des prestataires de services.
De par ses compétences, le Département assure également le financement obligatoire du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ainsi que celui des collèges publics et privés de son territoire. Il verse, à titre volontariste, des subventions et participations à des collectivités, des associations ou des particuliers.

Les axes forts du budget 2021

Axe 1

Soutenir la sortie de crise Covid - Plan d'aide exceptionnel

Quelques exemples :

- **1,9 millions d'euros** pour le plan de soutien en faveur des **EHPAD**
- **hausse de 1%** (après les 2% votés en 2020) des dépenses d'hébergement pour les établissements des secteurs du handicap et de l'enfance
- **500 000 euros** de crédits de modernisation et d'accompagnement des Services d'aide à domicile (SAAD)
- maintien de **2,5 millions d'euros** supplémentaires pour le Centre départemental de l'enfance et de la famille (soit 14 millions d'euros de budget total)
- **255 000 euros** d'aides spécifiques supplémentaires en faveur des CLIC
- **300 000 euros** supplémentaires pour les Missions locales
- **près de 5 millions d'euros** de crédits en faveur des structures d'insertion
- recrutement de **5 travailleurs sociaux** dédiés à la lutte contre les violences intrafamiliales
- **indemnisations** pour les associations culturelles qui n'ont pu maintenir leurs événements
- une aide exceptionnelle de **1,181 millions d'euros** apportée à TC Dôme pour les pertes d'exploitation subies pendant la période de crise Covid-19 et la réalisation des travaux de confortement de la voie de service
- **150 000 euros** de soutien pour les clubs sportifs amateurs

Axe 2

Maintenir l'effort sur le cœur des compétences départementales, en particulier à destination des jeunes

Plus que jamais les jeunes ont besoin de soutien et d'accompagnement. Aussi, à travers un **Plan départemental d'urgence pour la jeunesse**, des mesures concrètes seront apportées aux jeunes Puydômois âgés de 11 à 25 ans qui vivent sur l'ensemble du territoire avec notamment :

- création de **Trajectoires Jeunes**, un point unique d'écoute, d'information et d'orientation
- aide au permis de conduire
- aide à l'acquisition de vélos électriques ou d'une licence sportive
- aide financière ou matérielle pour s'équiper de matériel numérique en utilisant l'économie circulaire (recyclage et redistribution)
- dispositif de chèques-déjeuner
- contrats de vacation à des étudiants pour de l'aide aux devoirs des collégiens en difficulté
- création d'un pass culture
- ouverture de cafés jeunes, lieux de partage et d'écoute

Au total, **près de 3 millions d'euros** consacrés à ce plan jeunesse évolutif et adaptable en fonction des besoins complémentaires qui pourront être identifiés

Axe 3

Inscrire l'action départementale dans un modèle de développement durable et pérenne

Quelques exemples emblématiques :

Patrimoine routier :

- effort important consenti, avec une hausse de 12% en fonctionnement et 8% en investissement portant le budget total à près de **50 millions d'euros**

Développement et attractivité des territoires :

- **4 millions d'euros pour le fonds d'intervention communal (FIC)** pour financer les projets des communes en lien notamment avec la transition écologique
- **1,9 millions d'euros pour les investissements touristiques** (diversification des stations de ski vers le tourisme toutes saisons, aménagement des lacs et plans d'eau, aides relatives à l'hébergement et à la restauration) et presque **900 000 euros de fonctionnement**
- **plus de 400 000 euros pour la valorisation de la Chaîne des Puys - faille de Limagne** avec notamment l'implantationdeportes d'entrées du site, l'aménagement d'un espace d'information et d'accueil du public, la création d'une Association de promotion des sites naturels habités et la refonte du site internet dédié

Transition écologique :

- **2 millions d'euros** pour la reconduction du **Budget écologique citoyen** pour financer des projets portés par des Puydômois
- **600 000 euros** pour conduire le projet de ferme départementale en régie à vocation maraichère axée sur le développement des circuits courts et en lien avec la restauration collective publique, pour le plan départemental des zones humides et la ressourcerie départementale de matériaux recyclés pour les travaux routiers et bâtimentaires

Gestion de l'eau et des espaces naturels sensibles :

- **1 million d'euros** pour encourager les adhésions au **syndicat départemental de l'eau**, avec une bonification des dispositifs de subventionnement des travaux réalisés par les syndicats d'alimentation en eau potable
- **2 millions d'euros** pour l'aménagement du **lac de Guéry** et l'aire de stationnement du **lac de Servières**

Collégiens :

- plus d'**1 million d'euros pour l'équipement informatique des collèges**
- plus de **3 millions d'euros de travaux** de réhabilitation ou rénovation dans les collèges publics
- **200 000 euros d'acquisition d'ordinateurs portables** pour les collégiens les plus en difficulté
- **50 000 euros** pour des actions en faveur de l'égalité filles-garçons et la **lutte contre la précarité menstruelle**

Inclusion numérique :

- **recrutement de 5 conseillers numériques** pour accompagner tous les publics aux usages numériques

Amélioration de l'habitat :

- **2 millions d'euros** sur 3 ans pour le déploiement du **service public de la performance énergétique de l'habitat** pour massifier la rénovation énergétique de l'habitat privé et un accompagnement aux projets des ménages sans condition de ressources

Accès aux soins sur le territoire :

- avec l'ouverture des 2 premières antennes du **Centre départemental de santé** sur les secteurs de Saint-Gervais d'Auvergne et de Saint-Germain-l'Herm

Les principaux grands projets tournés vers l'avenir :

- **Valorisation de la reconnaissance au patrimoine mondial de la Chaîne des Puys - faille de Limagne.**
- **Renouvellement du label Grand Site de France du puy de Dôme avec une extension du périmètre à la Chaîne des Puys.**
- **Mutation du circuit de Charade pour lui donner une dimension internationale à travers l'électrique et l'hydrogène.**
- **Émergence d'une Cité scolaire internationale.**
- **Poursuite de l'aménagement de la voie verte « Via Allier ».**
- **Création d'un syndicat départemental de l'eau.**
- **Déploiement du Centre départemental de santé.**

Les dépenses

SOCIAL 358,51 M€

AIDE SOCIALE 244,51 M€

Personnes handicapées 87,56 M€
Prestation Compensation du Handicap 18,00 M€
Allocation Compensatrice Tierce Personne 3,00 M€
Maison départementale du Handicap 1,56 M€
Aides à l'hébergement, autres actions 65,01 M€
Personnes âgées 82,56 M€
Allocation Personnalisée d'Autonomie 55,70 M€
Aides à l'hébergement en établissements 19,69 M€
Subventions modernisation des structures d'accueil 0,55 M€
Télé-assistance 1,11 M€
Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) 2,29 M€
Actions diverses, maintien à domicile
(dont convention CNSA et conférence des financeurs) 3,23 M€
Enfance et famille 73,27 M€
Aide à l'hébergement en structures d'accueil 41,10 M€
Prise en charges MNA 7,00 M€
Rémunération des assistants familiaux 12,40 M€
Contrat Enfance oct 2020 - oct 2022 2,34 M€
Prévention et actions diverses 9,65 M€
Protection maternelle et infantile 0,78 M€
Prévention jeunesse 0,51 M€
Autres actions sociales 0,60 M€

DÉVELOPPEMENT SOCIAL 114,00 M€

Accompagnement social 0,28 M€
Actions de santé Centre Émile-Roux 0,22 M€
Gens du voyage 0,45 M€
Gestion des aires d'accueil, subventions pour la sédentarisation
Inclusion sociale 0,85 M€
Développement social local et quartiers prioritaires de la ville
Insertion 111,88 M€
Actions d'insertion dans le cadre de la programmation
du Fonds social européen 3,09 M€
Revenu de Solidarité Active (RSA) 106,00 M€
Plan Départemental d'Insertion (PDI) 2,40 M€
Contrats aidés 0,39 M€
Fonds de soutien aux jeunes 0,30 M€
Lutte contre les discriminations 0,02 M€
Égalité femmes-hommes 0,02 M€

MOYENS 193,80 M€

RESSOURCES HUMAINES 121,35 M€

Masse salariale 116,83 M€
dont GIP Terana 1,21 M€
dont Parc technique 4,32 M€
Frais de déplacement, contrats aidés 1,04 M€
Prévention et action sociale 2,77 M€
Formation et communication interne 0,70 M€
dont formation professionnelle 0,61 M€

FINANCES 57,27 M€

Dette et trésorerie 42,39 M€
dont annuité de la dette 36,28 M€
Fiscalité et compensations fiscales 6,07 M€
Allocations compensatrices versées et autres affaires financières 4,66 M€
Missions, formations, indemnités
et amicale des Conseillers départementaux 3,48 M€
Autres affaires financières 0,68 M€

INFORMATIQUE ET MOYENS 8,43 M€

Moyens de fonctionnement des services administratifs 3,63 M€
Informatique et téléphonie 4,02 M€
Frais juridiques et documentaires 0,29 M€
Équipement en mobilier et matériel 0,49 M€

PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL 5,58 M€

Travaux et maintenance sur patrimoine départemental 4,44 M€
dont grosses opérations et réparations de bâtiments administratifs 1,88 M€
Gestion du patrimoine et acquisition/ventes 1,15 M€
Assurances, locations, impôts et taxes

COMMUNICATION 1,17 M€

AIDES AUX TERRITOIRES 61,60 M€

POLITIQUES TERRITORIALES 16,57 M€

Contractualisation 14,39 M€
Fonds d'Intervention Communal 8,68 M€
CTDD Communauté de Communes 2,60 M€
Clermont Auvergne Métropôle 1,75 M€
Action développement territorial (Petites Villes de demain) 0,22 M€
Parc Livradois - Forez 0,49 M€
Parc des Volcans d'Auvergne 0,17 M€
SMADC des Combrailles et Grand Clermont 0,48 M€
Autres politiques territoriales 0,93 M€
dont reversement au CAUE 0,78 M€
Développement économique 0,25 M€
Soutien à l'artisanat, au commerce, aux zones d'activités
Équipements stratégiques Aéroport de Clermont 0,99 M€

GRANDS PROJETS 13,57 M€

Projets structurants 8,74 M€
Site Chaîne des Puys - puy de Dôme 0,95 M€
DSP du Panoramique des Dômes, autres mesures d'accompagnement 2,58 M€
Patrimoine mondial de l'UNESCO 0,49 M€
Grands sites culturels et archéologiques 0,27 M€
Circuit de Charade 0,79 M€
Très haut débit et schéma des usages numériques 3,52 M€
Subventions à des projets structurants 0,14 M€
Contrat de plan État/Région 2016-2020 4,83 M€
Temple de Mercure, valorisation du plateau de Gergovie, plan de gestion Chaîne des Puys, voie verte le long de l'Allier, schéma départemental des itinéraires cyclables

ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE 10,50 €

Politique des déchets 0,03 €
Milieux aquatiques 0,74 €
Espaces et patrimoine naturels 1,41 €
Eau potable et assainissement 4,18 €
Actions ponctuelles dans le domaine de l'environnement 0,05 €
Développement durable et transition écologique 4,09 €
dont Transition écologique 1,26 €
dont Budget écologique citoyen 2,12 €

HABITAT ET LOGEMENT 6,77 M€

Action sociale pour le logement 3,74 M€
Améliorer les logements existants 1,41 M€
Amélioration de l'habitat privé des particuliers 0,87 M€
Penser et agir collectivement 0,76 M€

DÉVELOPPEMENT RURAL ET AGRICOLE 6,39 M€

Développement des productions locales de qualité 1,99 M€
Subvention agriculture bio, filières agricoles de qualité, diversification produits fermiers
Filière forêts bois 0,45 M€
Gestion et préservation des espaces agricoles 0,58 M€
Installation et transmission des exploitations 1,87 M€
Politique sanitaire 0,17 M€
Promotion des circuits alimentaires de proximité 0,13 M€
Viabilité et autonomie des exploitations 1,20 M€

CULTURE ET ÉDUCATION POPULAIRE 5,09 M€

Schémas et politique structurée culturelle 0,82 M€
Soutien à la protection du patrimoine historique et du patrimoine non protégé
Animation culturelle des territoires 0,50 M€
Spectacle vivant 0,26 M€
Les Automnales, éducation artistique et culturelle, expositions
Aides aux grands équipements culturels 1,38 M€
Saisons et manifestations culturelles, lieux de diffusion artistique
Lecture publique 0,53 M€
Médiathèque, schéma départemental de la lecture publique
Enseignement et éducation artistique 0,59 M€
Schéma des enseignements artistiques et diverses aides
Soutien aux artistes et acteurs culturels 0,11 M€
Archéologie et musées (Musée de la céramique) 0,36 M€
Valorisation du patrimoine (Archives départementales) 0,19 M€
Autres actions culturelles 0,06 M€
Éducation populaire 0,29 M€

SPORTS 1,03 M€

Développement sportif 0,85 M€
dont aides aux organismes sportifs et jeunes licenciés 0,48 M€
Aides aux associations sportives 0,18 M€

DÉVELOPPEMENT DU TOURISME 1,68 M€

Valorisation des territoires 0,19 M€
Hébergement et restauration 0,10 M€
Diverses aides aux campings, hébergements collectifs,
hôtels, gîtes, accessibilité des handicapés
Développement des filières de loisirs 0,85 M€
Fonds d'intervention économique et touristique
Animation touristique 0,53 M€
Aides aux organismes touristiques, promotion et édition des guides 0,14 M€
Actions touristiques 0,40 M€

VOIRIE 44,24 M€

VOIRIE 44,24 M€

Entretien et sauvegarde du patrimoine routier 22,78 M€
Renforcement des chaussées 14,86 M€
Entretien courant 3,54 M€
Grosses réparations 0,83 M€
Ponts et ouvrages d'art 2,43 M€
Signalisation horizontale et directionnelle 1,11 M€
Amélioration du réseau routier 6,58 M€
Aménagement des routes départementales en agglomération 1,63 M€
Opérations de sécurité 2,70 M€
Constructions neuves 0,27 M€
Acquisitions foncières 0,41 M€
Aménagements paysagers 0,22 M€
Aménagement d'itinéraires cyclables 0,93 M€
Viabilité hivernale 2,62 M€
Équipement des routes 8,78 M€
Travaux sur bâtiments et matériels 0,47 M€
Achat et entretien des véhicules par le Parc technique 8,32 M€
Autres actions routières 3,48 M€
Fonctionnement du Parc technique 1,61 M€
Aides pour l'aménagement des routes départementales 0,74 M€
Constructions neuves / opérations exceptionnelles 0,93 M€
Autres actions routières : sécurité routière, SEVE, volet routier CP 0,20 M€

TRANSPORTS 5,54 M€

TRANSPORTS 5,54 M€

Charges de transport hors périmètre transférable 5,46 M€
dont transport des personnes handicapées 3,60 M€
Transports inter-urbains 0,08 M€

SÉCURITÉ 33,47 M€

SÉCURITE 33,47 M€

Contribution au SDIS 33,47 M€

ÉDUCATION 23,11 M€

ÉDUCATION 23,11 M€

Collèges 22,78 M€
Travaux et maintenance 7,66 M€
Frais de fonctionnement : dotations,
restauration et hébergement scolaire 8,27 M€
Autres actions en faveur des collègiens (activités complémentaires,
plan multimédia, subventions d'équipement, participation pour
l'utilisation d'équipements sportifs, aides à la scolarité) 2,05 M€
Forfait externat 4,49 M€
Cités scolaires 0,31 M€
Aides à la scolarité et CIO 0,33 M€
Fonds social pour les collégiens 0,30 M€
Centres d'information et d'orientation (CIO) 0,03 M€

TOTAL 720,27 M€

Les recettes

2021 constitue **la première année au cours de laquelle le Département ne bénéficie plus de la taxe foncière sur les propriétés bâties et donc de l'autonomie fiscale qui allait avec.**
Depuis le 1er janvier, en application de la réforme fiscale prévue par la loi de Finances pour 2020, le panel de ressources du Département est modifié avec la substitution d'un impôt local par une fraction nationale de la TVA.

FONCTIONNEMENT ..... 652,52 M€

Fiscalité locale	**271,42 M€**
Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA)	92,02 M€
Droits de mutation (DMTO)	78,57 M€
Taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (TICPE)	51,27 M€
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	38,23 M€
Taxes électricité	6,66 M€
Taxes d'aménagement et autre fiscalité indirecte	3,21 M€
Imposition forfaitaire sur les entreprises (IFER)	1,45 M€
Fraction de TVA	**176,45 M€**
Dotations, concours & compensations	**138,03 M€**
Dotation générale de fonctionnement (DGF)	81,98 M€
Concours CNSA (APA, PCH et MDPH)	34,22 M€
Dotations de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP)	11,09 M€
Compensations fiscales	4,14 M€
Fonds mobilisation insertion (FAPI)	3,67 M€
Dotation générale de décentralisation (DGD)	2,45 M€
FCTVA entretien bâtiments et voirie	0,26 M€
Partenariat Banque des territoires	0,22 M€
Fiscalité reversée	**41,98 M€**
Attribution de compensation CVAE par Région	11,96 M€
Fonds de péréquation DMTO	10,64 M€
Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR)	10,26 M€
Dispositif compensation péréquée	9,13 M€
Autres produits de fonctionnement	**24,64 M€**

INVESTISSEMENT ..... 67,75 M€

Emprunts	**47,27 M€**
Recettes d'investissement hors emprunts	**20,47 M€**
Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	7,00 M€
Subventions reçues	5,68 M€
Dotation d'équipement DGE et DDEC	4,63 M€
Autres recettes d'investissement	3,17 M€

TOTAL GÉNÉRAL ..... 720,27 M€

Retrouvez le budget en ligne

PUY-DE-DOME.FR FINANCES

Conseil département du Puy-de-Dôme
24 rue Saint-Esprit
63000 Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT